



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaste enquête sur le perfectionnement professionnel

Une enquête de satisfaction concernant le perfectionnement professionnel a été menée auprès de 1000 Vaudois représentatifs de la population. Plusieurs pistes émergent qui permettent de mieux envisager le rôle de l'Etat pour favoriser le perfectionnement. Le Service de la formation professionnelle a ouvert une réflexion sur la question en y associant institutions, associations et organismes concernés.

Parmi la population vaudoise, 39% des personnes âgées entre 20 et 59 ans a suivi un cours de perfectionnement pour des raisons professionnelles ces 2 dernières années et 11% supplémentaire en a le projet pour ces 2 prochaines années. C'est l'un des constats auxquels vient d'aboutir une récente enquête commandée par le Service de la formation professionnelle (SFP) de l'Etat de Vaud à l'institut M.I.S. Trend SA et menée auprès de 1000 Vaudois représentatifs de la population.

L'enquête a notamment cherché à cerner la satisfaction globale des personnes quant aux possibilités de perfectionnement professionnel ainsi que les motivations ou les empêchements rencontrés à se perfectionner. Sur la base de ses résultats, le SFP initie dès aujourd'hui un large débat et a invité plus d'une centaine d'institutions, d'associations et d'organismes concernés par la question à réfléchir aux défis posés à la formation continue et au perfectionnement professionnel par l'évolution des technologies, l'élargissement du marché de l'emploi et les nouvelles spécificités des demandes individuelles.

Il ressort de l'enquête menée qu'une grande partie des cours de perfectionnement sont donnés dans le cadre des entreprises et que celles-ci participent au financement de 2/3 des cours suivis. L'enquête montre aussi que les femmes, les étrangers et les non-actifs sont moins bien représentés parmi les personnes ayant suivis des cours de perfectionnement. Par ailleurs, 8 cours sur 10 sont suivis dans le canton. Au chapitre de la satisfaction, les personnes qui ont suivi des cours reconnaissent le large usage qu'elles font des nouvelles compétences acquises. Certaines regrettent le manque de reconnaissance de la part employeurs des certificats obtenus. Quant à l'information

concernant les cours, elle est jugée facile à obtenir en général, mais davantage pour les employés d'entreprises et pour les personnes au statut professionnel élevé que pour les autres catégories de la population.

Comblant le déficit de perfectionnement pointé par l'enquête dans certaines catégories de la population, améliorer la reconnaissance des certificats obtenus, développer les sources d'information dans les milieux non-professionnels, améliorer l'accès au perfectionnement par une aide financière ciblée et développer les collaborations intercantionales sont quelques-unes des mesures qui, selon les résultats de l'enquête, permettraient à l'Etat de développer le perfectionnement professionnel.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 février 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021 / 316 63 06